



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR4312005 - Forêt de Chaux

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">4</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">11</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">12</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR4312005	1.3 Appellation du site Forêt de Chaux
1.4 Date de compilation 31/12/2001	1.5 Date d'actualisation 16/09/2014	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr">www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 5,66806°

**Latitude** : 47,08722°

### 2.2 Superficie totale

22009 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	93 %
25	Doubs	7 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
25021	ARC-ET-SENANS
39026	AUGERANS
39048	BELMONT
39117	CHATELAY
39149	CHISSEY-SUR-LOUE
39172	COURTEFONTAINE
39198	DOLE
39205	ECLANS-NENON
39218	ETREPIGNEY
39220	FALLETANS
25253	FOURG
39235	FRAISANS
39249	GERMIGNEY
25336	LIESLE
39305	LOYE
39350	MONTBARREY



39400	OUR
39430	PLUMONT
39452	RANS
39498	SALANS
39502	SANTANS
39559	VIEILLE-LOYE
25616	VILLARS-SAINT-GEORGES
39573	VILLETTE-LES-DOLE

## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A224	<a href="#">Caprimulgus europaeus</a>	r	2	10	i	P	M	C	C	C	C
B	A229	<a href="#">Alcedo atthis</a>	r	5	10	p	P	M	C	B	C	B
B	A234	<a href="#">Picus canus</a>	p	50	79	p	R	G	B	B	C	B
B	A236	<a href="#">Dryocopus martius</a>	p	40	100	p	P	G	C	B	C	B
B	A238	<a href="#">Dendrocopos medius</a>	p	50	100	p	P	M	C	B	C	B
B	A246	<a href="#">Lullula arborea</a>	r			i	R	DD	D			
B	A321	<a href="#">Ficedula albicollis</a>	r			i	R	DD	D			
B	A338	<a href="#">Lanius collurio</a>	r	40	80	p	P	G	C	B	C	B
B	A021	<a href="#">Botaurus stellaris</a>	c			i	P	DD	D			



B	A030	<a href="#">Ciconia nigra</a>	r	1	1	p	R	G	B	B	C	B
B	A030	<a href="#">Ciconia nigra</a>	c			i	P	DD	D			
B	A031	<a href="#">Ciconia ciconia</a>	c			i	P	DD	D			
B	A072	<a href="#">Pernis apivorus</a>	r	40	80	p	P	G	C	B	C	B
B	A073	<a href="#">Milvus migrans</a>	r	5	20	p	P	M	C	B	C	B
B	A074	<a href="#">Milvus milvus</a>	r	1	5	p	P	M	C	B	C	B
B	A081	<a href="#">Circus aeruginosus</a>	r			i	P	DD	D			
B	A081	<a href="#">Circus aeruginosus</a>	c			i	P	DD	D			
B	A082	<a href="#">Circus cyaneus</a>	r	0	5	p	P	M	C	B	C	B
B	A084	<a href="#">Circus pygargus</a>	r	2	5	p		M	C	B	C	B
B	A094	<a href="#">Pandion haliaetus</a>	c			i	R	DD	D			
B	A103	<a href="#">Falco peregrinus</a>	r			i	P	DD	D			
B	A104	<a href="#">Bonasa bonasia</a>	p			i	P	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		<a href="#">Salamandra salamandra</a>			i	P			X		X	
A		<a href="#">Triturus helveticus</a>			i	P						X
A		<a href="#">Bufo bufo</a>			i	P			X		X	
A		<a href="#">Rana dalmatina</a>			i	P	X		X		X	
A		<a href="#">Rana lessonae</a>			i	P	X					X
A		<a href="#">Rana ridibunda</a>			i	P		X				X
A		<a href="#">Rana temporaria</a>			i	P		X	X		X	
A		<a href="#">Ichthyosaura alpestris</a>			i	P						X
A		<a href="#">Lissotriton vulgaris</a>			i	P						X
A		<a href="#">Pelophylax kl. esculentus</a>			i	P						X
B		<a href="#">Jynx torquilla</a>			i	P						
B		<a href="#">Turdus merula</a>			i	P						X
B		<a href="#">Turdus viscivorus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Phylloscopus sibilatrix</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Muscicapa striata</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Carduelis cannabina</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Pyrrhula pyrrhula</a>			i	P			X		X	
F		<a href="#">Leuciscus leuciscus</a>			i	P			X			
F		<a href="#">Esox lucius</a>			i	P			X			



F		<a href="#">Salmo trutta fario</a>			i	P						X
I		<a href="#">Lopinga achine</a>			i	P	X		X		X	
M		<a href="#">Erinaceus europaeus</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Nyctalus leisleri</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Pipistrellus pipistrellus</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Sciurus vulgaris</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Felis silvestris</a>			i	P	X		X		X	
O		Plecotus sp.			i	P						X
P		<a href="#">Hylocomium armoricum</a>			i	P						X
P		<a href="#">Jungermannia pumila</a>			i	P						X
P		<a href="#">Anthyllis montana</a>			i	P						X
P		<a href="#">Carex depauperata</a>			i	P						X
P		<a href="#">Carex pseudocyperus</a>			i	P						X
P		<a href="#">Cicendia filiformis</a>			i	P						X
P		<a href="#">Hieracium scorzonerifolium</a>			i	P						X
P		<a href="#">Illecebrum verticillatum</a>			i	P						X
P		<a href="#">Inula helvetica</a>			i	P						X
P		<a href="#">Logfia arvensis</a>			i	P						X
P		<a href="#">Ludwigia palustris</a>			i	P						X
P		<a href="#">Luzula forsteri</a>			i	P						X
P		<a href="#">Orchis purpurea</a>			i	P			X			
P		<a href="#">Osmunda regalis</a>			i	P						X
P		<a href="#">Pedicularis sylvatica</a>			i	P						X



P		<a href="#">Polystichum setiferum</a>			i	P						X
P		<a href="#">Ruscus aculeatus</a>			i	P		X				X
P		<a href="#">Sedum forsterianum</a>			i	P						X
P		<a href="#">Thelypteris palustris</a>			i	P						X
R		<a href="#">Anguis fragilis</a>			i	P			X		X	
R		<a href="#">Lacerta agilis</a>			i	P	X		X		X	
R		<a href="#">Lacerta bilineata</a>			i	P						X
R		<a href="#">Podarcis muralis</a>			i	P	X		X		X	
R		<a href="#">Hierophis viridiflavus</a>			i	P			X		X	
R		<a href="#">Natrix natrix</a>			i	P			X		X	
R		<a href="#">Zamenis longissimus</a>			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.





## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	90 %
N17 : Forêts de résineux	5 %
N19 : Forêts mixtes	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %

### Autres caractéristiques du site

Forêts - Eaux courantes - Mares forestières

Vulnérabilité : La forêt de Chaux est le lieu privilégié de diverses activités d'agrément.

### 4.2 Qualité et importance

Le massif forestier de la forêt de Chaux se situe entre le Doubs et la Loue, à l'est de Dole, et s'étend jusqu'aux Salines royales d'Arc-et-Senans. Le massif fait près de 22000 ha d'un seul tenant, sur une longueur de plus de 26 km et une largeur de 12 km. Il comprend une forêt de 13000 ha, qui est la troisième forêt domaniale française par sa superficie. Elle est entourée d'une ceinture de bois communaux et de quelques propriétés privées.

Le sous-sol est principalement constitué d'un ensemble de cailloutis cimentés dans une pâte argileuse à fortes variations locales et généralement surmontés de limons. Les cailloutis n'affleurent que sur les pentes ou en fond de vallons. La nature du sous-sol et des sols conditionnent l'hydrologie souterraine et de surface et la distribution des groupements végétaux.

Le plateau central est caractérisé par une nappe perchée intermittente alimentée par les pluies.

La Clauge et ses affluents, dont le plus important est la Tanche, traversent la forêt d'est en ouest et constituent les principaux ruisseaux permanents de la forêt. Elles disposent d'un bassin d'alimentation constitué par un important chevelu de ruisseaux temporaires.

Au nord, le phréatisme\* donne naissance à différents ruisseaux : la Doulonne, les ruisseaux de Plumont, de la Bretenière, d'Our, de Bief et de Falletans. On rencontre dans ce massif de nombreux petits ruisseaux temporaires à riches peuplements d'hépatiques\*.

Le vaste ensemble feuillu collinéen de Chaux abrite 8 principaux groupements forestiers :

- la chênaie sessiliflore-boulaie subcontinentale à Luzule blanchâtre développée sur les versants bien exposés où affleure le cailloutis de la forêt de Chaux indique des conditions stationnelles xériques\* et très acides. Elle se présente sous forme d'une cépée de chêne sessile sur un sous-bois clair peuplé d'abondants coussinets de *Leucobryum glauque*. En Franche-Comté, on ne trouve de forêts équivalentes que dans le massif de la Serre et dans les régions périvosgienne ;

- la hêtraie-chênaie-(charmaie) médioeuropéenne acidophile\* à luzule des bois et luzule blanchâtre est présente sur les plateaux du massif et les rebords des vallées. Cette formation se développe sur des sols limoneux très oligotrophes\*, parfois affectés d'engorgements temporaires durant l'hiver et le printemps. Malgré ces conditions difficiles, les stations abritent une futaie mélangée de chênes et de hêtres d'assez bel aspect et de qualité moyenne ;

- la chênaie pédonculée-boulaie occupe les zones les plus engorgées des plateaux. Localement, elle couvre des surfaces assez importantes surtout au nord-est du massif. Il s'agit de formations boisées ouvertes, à base de chêne pédonculé, de bouleau verruqueux et d'aulne, dominées au sol par la Molinie. Elles proviennent souvent de la recolonisation d'anciens "vides" ou "places vaines" générés par une surexploitation historique (ancienne métallurgie) ; certaines zones, comme "la Steppe", situées sur des sols très contraignants, ont résisté aux tentatives de boisements ;

- la hêtraie-chênaie-charmaie médioeuropéenne mésotrophe\* à pâturin de Chaix relaie la hêtraie-chênaie acidophile à luzule sur les plateaux et les vallons où le sol s'enrichit sensiblement en sels minéraux ;



- la chênaie pédonculée à pâturin de Chaix et crin végétal est l'association dominante des fonds de vallon bien alimentés en eau. Elle couvre de grandes surfaces dans la vallée de la Clauge et l'exubérance du crin végétal (herbe à matelas) lui donne localement une physionomie très particulière ;

- le chenal parsemé d'îles sableuses de la Clauge accueille une aulnaie alluviale à baldingère de composition et d'aspect très originaux ;

- des aulnaies marécageuses très diversifiées s'insèrent dans tout le système hydrographique. Elles sont bien développées en bordure de la vallée de la Clauge, des Doulonnes et caractérisent toute une série de vallons marécageux donnant sur la vallée du Doubs. Elles hébergent des espèces animales et végétales très particulières (fougère des marais, groupements à sphaigne, à grands carex ou à Molinie bleue et Calamagrostis), elles participent beaucoup à la diversité d'ensemble du massif.

- la partie est du massif (forêts de Fourg et de Liesle) correspond à la bordure calcaire du Jura. Dans ces conditions, se développent d'autres formations forestières comme les hêtraies neutrophiles (ou hêtraie-chênaies). Ce groupement montre une flore herbacée assez diversifiée dont quelques espèces remarquables comme le Lys martagon ou l'Isopyre faux pygamon.

Dans ce massif où de grandes superficies sont particulièrement propices à la présence d'oiseaux caractéristiques des forêts vieilles, vivent plusieurs espèces de pics, en particulier le Pic cendré, le Pic noir et le Pic mar. Les effectifs de ce dernier sont remarquables, puisque la forêt de Chaux en compte plus de 100 couples. De telles densités de populations sont particulièrement rares, moins de 10 zones comparables ayant été recensées sur le territoire national. Le Pic mar affectionne particulièrement les chênes, et les charmes, tandis que le Pic cendré creuse sa loge plutôt dans les vieux hêtres.

Bien qu'il ne soit pas d'intérêt européen, la présence du Torcol fourmilier peut également être soulignée, témoignant elle aussi de la richesse de la forêt de Chaux en insectes et de la préservation de vieux arbres au sein du massif.

Les coupes forestières (à Fourg, notamment) abritent d'autres espèces d'intérêt européen, telles que le Busard Saint Martin, l'Engoulevent d'Europe ou encore la Pie-Grièche écorcheur. Le Busard et l'Engoulevent nichent directement au sol alors que la Pie-Grièche construit son nid dans des buissons épineux assez bas. La présence de ces trois espèces est donc directement liée aux parcelles forestières en régénération et aux milieux secs et semi-ouverts en lisière du Massif de Chaux, comme les coteaux de Liesle. La Pie-grièche et l'Engoulevent y trouvent aussi le couvert, leur régime alimentaire étant constitué d'insectes. Le Busard, lui, chasse ses proies surtout dans les prairies voisines.

D'autres rapaces d'intérêt communautaire, le Milan noir et le Milan royal, nichent sur le site et à proximité.

La Gélinoite des bois, recensée en 1995 pour la dernière fois, a probablement disparu de la forêt de Chaux. Elle trouvait sans doute des habitats favorables dans les parcelles où avait eu lieu une coupe de taillis sous futaie récente

Remarque: données non disponibles pour la surface des habitats 3260 (rivières) et 3150 (lacs eutrophes).

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
H	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	5 %
Domaine communal	35 %
Domaine privé de l'état	60 %

#### 4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- ONF, 2008 : Document d'objectifs de la ZPS n° FR4312005 "Forêt de Chaux" et du SIC n°FR4301317 "Vallons forestiers, rivières, ruisseaux, milieux humides et temporaires de la forêt de Chaux" - Agence du Jura.
- PEREIRA V., 2008 - Réseau de mares de Liesle/Arc et Senans/Champagne sur Loue - Plan de gestion 2009-2010 - Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté.
- JUSSYK F., 2010 - Etude des amphibiens sur le site Natura 2000 de la forêt de Chaux dans le cadre de l'animation du document d'objectifs. Communauté d'agglomération du grand Dole, DREAL Franche-Comté.
- JOVENIAUX A., CHEVILLARD S., (2006). Site natura 2000 Forêt de Chaux Zone de Protection Spéciale - inventaires ornithologiques. EPA, ONF, DIREN de Franche-Comté. 88p.

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
29	Réserve biologique	2 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	5 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 5.3 Désignation du site

Le périmètre a été travaillé en 2004 en concertation avec l'ONF (le massif comprend une forêt domaniale de 13000 ha, une réserve biologique domaniale et une réserve biologique intégrale, entourée de forêts communales et de quelques parcelles privées).

Une réunion d'information des élus des communes concernées a été conduite le 27 juin 2005, réunion à laquelle étaient également conviés la DDAF, l'ONF et le CRPF. Une réunion supplémentaire a été réalisée le 22 novembre 2005 à la demande de la communauté de communes du Val d'Amour. Ces réunions ont permis d'explicitier les caractéristiques du programme Natura 2000 et les spécificités du site ayant motivé la volonté de proposer sa désignation en ZPS.

Objectifs de préservation :

- Préserver les forêts humides (reboucher les drains, ne plus remblayer, ...)
- Préserver les milieux naturels non boisés inclus au sein des massifs forestiers (ruisseaux, mardelles forestières, steppe, pelouses)
- Maintenir ou rétablir l'intégrité physique et la qualité des ruisseau (restaurer les espaces de mobilité, reméandrer, ...).

Afin d'entreprendre la gestion cohérente des populations d'amphibiens (*Bombina variegata* dont il semble que le statut biologique est menacé en Franche-Comté au vu des études réalisées dans les sites Natura 2000 de la Bresse, des Mille Etangs et du Territoire de Belfort en 2008, ..) et de leurs habitats naturels, de chiroptères (7 espèces connues à ce jour dans le peu du massif qui a été inventorié en 2009), des insectes notamment saproxyliques et, enfin, des oiseaux et de leurs habitats naturels, il convient de procéder le plus rapidement possible à la désignation au titre de la Directive habitats Naturels Faune Flore du 2 mai 1992 de l'ensemble des 22008 ha de la Forêt de Chaux par ailleurs désigné au titre de la Directive oiseaux du 2 avril 1979 sur ses 22008 ha.

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Adresse : Place de l'Europe 39100 DOLE

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :



Lien :

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/vallons-forestiers-rivieres-ruisseaux-milieus-a367.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

Communauté d'Agglomération du Grand Dole Eric CHAPUT et Bastien PASCAL  
Environnement / espaces naturels 54, rue André Lebon BP458 F-39109 Dole cedex  
03 84 79 78 75  
03 84 79 78 72  
03 84 79 78 43  
eric.chaput@grand-dole.fr  
bastien.pascal@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

DOCOB réalisé